

Prévention des difficultés post-covid : la CAVYVS et la CCI Essonne se mobilisent

À la sortie d'une crise sanitaire sans précédent, des incertitudes planent sur de nombreux secteurs d'activités et les prochains mois s'annoncent cruciaux pour certaines de nos entreprises. Afin de se prémunir contre le risque de défaillance des entreprises, la Communauté d'agglomération va proposer un accompagnement spécifique de prévention des difficultés « post-covid ».

Elle souhaite s'appuyer sur l'expertise de la CCI Essonne qui dispose depuis quelques semaines du renfort de deux experts de l'accompagnement des entreprises en difficultés, orientés vers les TPE/PME et les commerces.

L'idée est de proposer un accompagnement personnalisé du gérant, du diagnostic jusqu'à la détection de solutions à mettre en œuvre pour résoudre voire anticiper d'éventuelles difficultés à venir. Les TPE/PME et les commerçants du territoire de la Communauté d'agglomération peuvent bénéficier de ce service à titre gratuit, sur simple rendez-vous auprès du service économique de la CAVYVS.

Votre activité a été impactée par la crise sanitaire ? Vous souhaitez rencontrer nos experts ?

Contactez Candice Maury, chargée de la relation et du développement des entreprises, au 01.69.83.40.70, ou par mail : cmaury@vyvs.fr

